

rer sans heurts pour décider de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, y compris en ce qui concerne l'importation de produits étrangers. Basé sur nulle loi écrite, ce système mystérieux, mais des plus efficaces, caractérise l'organisation japonaise. Il est entendu que ce que l'on estime être l'intérêt national prévaut sur tout le reste et que lorsqu'il en a été décidé par consensus, les industries, les sociétés et les particuliers doivent y subordonner leurs propres intérêts. Au stade actuel de son développement, le Canada pourrait tirer une leçon de cette attitude.

Avant de vous rendre pour la première fois au Japon, vous devez savoir que "oui" signifie "je comprends", pas nécessairement "je suis d'accord".

Autre sujet intéressant, celui du redressement industriel remarquable qu'a connu le Japon après une guerre dévastatrice. (D'ailleurs, qui ne parle aujourd'hui du "miracle japonais"?) Certes, l'on reconnaît maintenant que le Japon entre dans une ère nouvelle qui verra des taux de croissance moins rapides, et je suis le premier à admettre la grande amélioration de son attitude et du climat de ses relations commerciales avec le Canada. Il n'en reste pas moins qu'un certain état d'esprit demeure vivace. Il y a quelque temps, je discutais avec deux hauts fonctionnaires du gouvernement japonais de la révision de l'accord-cadre économique, plusieurs de ses éléments étant encore en préparation à ce moment-là. À l'issue de notre conversation, je mentionnai que j'avais été très heureux d'apprendre le matin même que le directeur d'une petite manufacture canadienne était parvenu à passer une commande de chemises de l'ordre de 80 000 dollars pendant sa visite au Japon. Sans un instant d'hésitation, l'un des représentants du gouvernement japonais a déclaré: "Pourquoi n'en fabrique-t-on pas ici?". Tout aussi spontanément, je lui ai dit: "Mais voyons, laissez-en pour les autres!".

J'ai envisagé aussi de vous entretenir aujourd'hui de certains faits qui ont jalonné cette première année que je viens de passer au Japon. Je me disais que je pourrais ainsi m'étendre sur les perspectives qui s'ouvrent à nous dans le domaine de l'énergie nucléaire. Le Japon, comme vous le savez, achète déjà au Canada la moitié de l'uranium dont il a besoin; nous sommes d'ailleurs en train de négocier activement des accords de garantie qui permettront la poursuite de ce commerce avantageux. Les perspectives de vente du CANDU au Japon sont encourageantes. Les longues démarches que demande le consensus et les études techniques visant à déterminer si le CANDU convient au Japon (compte tenu des tremblements de terre et d'autres exigences relatives à la sécurité) sont amorcées depuis deux ans environ. Nous prévoyons une issue favorable, probablement dans le courant de l'année prochaine.